



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le 27 février 2015 à 15 heures, le conseil d'administration légalement convoqué s'est réuni à la direction du service départemental d'incendie et de secours sous la présidence de Monsieur Jean-Claude Anglars.

Membres ayant voix délibérative

Nombre de membres en exercice : 22.

Membres présents : Mesdames Monique Aliès, Simone Anglade, Annie Bel, Sylvie Lopez, Messieurs Jean-Claude Anglars, André At, Marcel Calmels suppléant de Monsieur Jacques Barbezanges, Éric Cantournet, Michel Costes, Jean-Louis Denoit, Jean-Claude Fontanier, Alain Pichon,

Membres absents ou excusés : Madame Annie Cazard, Messieurs Jacques Barbezanges, Bertrand Cavalerie, Alain Fauconnier, Jean-François Galliard, Jean-Louis Grimal, René Lavastrou, Serge Roques, Jean-Louis Roussel, Christophe Saint-Pierre, Claude Salles.

Membres ayant voix consultative

Membres présents : Mesdames Natalie Alazard, médecin-chef, Marie-Pierre Arènes, payeur départemental, Messieurs Lionel Coursières, Éric Flores, directeur départemental, Olivier Guiraud, Patrice Jouet, président de l'union départementale des sapeurs-pompiers, Stéphane Valat suppléant de Monsieur Michel Galtier.

Membres absents ou excusés : Monsieur Michel Galtier, Alain Garibal

Membre de droit : Monsieur le Préfet représenté par Monsieur Richard Mir.

Date de convocation : 4 février 2015.

2 – AFFECTATION DU RÉSULTAT 2014

Vu le rapport n° 3

Considérant que le compte administratif 2014 fait apparaître un résultat à affecter de 1 648 216,34 €.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents le conseil d'administration décide d'affecter ce résultat comme suit :

- 544 561,38 € en affectation en réserve en investissement (R 1068),
- 1 103 654,96 € en report en fonctionnement (R 002).

Fait à Rodez, le 11 MARS 2015

Le Président,

Jean-Claude Anglars